



Quel indice insee pour un bail camping

Par **Stratold**, le **15/07/2009** à **19:25**

Bonjour,

"titulaire" d'un bail pour un terrain de camping, j'aimerais savoir sur quel indice doit être faite la révision annuelle? Actuellement sur l'indice du cout de la construction des immeubles à usage d'habitation... or nous n'avons que des bâtiments commerciaux (réception, sanitaire, restaurant...) hormis l'ancienne réception transformée en habitation pour le directeur.

Merci de vos réponses